

MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE DANGEAU
10, rue de la Mairie
28160 DANGEAU

EXTENSION D'UNE ECOLE
12, rue de la Mairie
28160 DANGEAU

LOT N°4
CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

ANAMORPHOSE

16, rue de la madeleine - 28200 CHATEAUDUN

agence @ anamorphose-architectes.fr

0237453604

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 20200001106 EXTENSION D'UNE ECOLE

Lot n°4 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

GENERALITES

Réglementations - Normes

Documents de référence contractuels

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables, dont notamment les suivants.

DTU et normes NF

- NF P 72.201 - DTU 25.222 - Plafonds fixés - plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse
 - NF P 68.201 - DTU 25.232 - Plafonds suspendus : plaques de plâtre à enduire - plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues
 - NF P 72.202 - DTU 25.31 - Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre, exécution des cloisons en carreaux de plâtre
 - NF P 72.203 - DTU 25.41 - Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées)
 - NF P 72.204 - DTU 25.42 - Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre isolant
 - NF P 68.203 - DTU 58.1 - Plafonds suspendus
 - et les Cahiers des charges spéciaux les concernant.
- Selon les règles de calcul du DTU et particulièrement :
- règles thermiques: Th.bât - Th.U - Th.S - Th.I
 - RT 2012 si exigée
 - Réglementations et arrêtés concernant l'acoustique des bâtiments
- Selon les normes françaises diverses concernant la plâtrerie, et particulièrement :
- NF B 20.001 - Produits isolants à base de fibres minérales
 - NF B 20.109 - Produits isolants à base de fibres minérales, feutres, matelas et panneaux en laine minérale
 - NF P 72.322 - Mortier adhésifs à base de plâtre pour complexes d'isolation thermique, plaque de parement en plâtre/isolant.
 - NF EN 13279.1 - Plâtre et enduit à base de plâtre pour le bâtiment
 - NF EN 520 - Plaques de plâtre
 - NF P 73.301 - Staff et stuc, éléments en staff - plaques éléments pour décoration
 - NF P 75.101 - Isolants thermiques destinés au bâtiment
 - Avis techniques et Atex
- La liste des normes énoncées ci-dessus n'est pas limitative. Elle n'est qu'un rappel sommaire des prescriptions obligatoires.
- Selon les arrêtés et décrets et particulièrement :
- Du 13.12.63 relatif aux mesures de sécurité concernant les échafaudages,
 - 65/48 du 8.1.65 portant règlement d'administration publique concernant la sécurité des travailleurs et notamment dans le Bâtiment et les Travaux Publics.
 - Du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (arrêté du 25 juin 1980).
 - Du 31/01/86 relatif à la sécurité incendie dans les bâtiments d'habitations.
 - Les conclusions du rapport de la commission de sécurité.
 - Selon la loi du 31/12/91 concernant la prévention des risques professionnels

La liste des normes énoncées ci-dessus n'est pas limitative. Elle n'est qu'un rappel sommaire des prescriptions obligatoires.

Spécifications et prescriptions techniques

Percements - réservations

L'entrepreneur doit gratuitement toutes réservations dans les plafonds faisant partie de ses prestations, pour trappes ou percements nécessaires, demandés par les autres corps d'état dans les délais fixés au planning d'exécution.

Si ces percements s'avéraient aux yeux de l'entrepreneur, importants et susceptibles d'entraîner une incidence

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 20200001106 EXTENSION D'UNE ECOLE

Lot n°4 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

sur la stabilité de ses ouvrages, l'Architecte en serait tenu informé.

Etudes techniques

L'entrepreneur s'attachera les services d'un bureau d'études agréé de son choix pour la détermination des caractéristiques techniques des travaux relevant de son lot.

Les plans d'exécution des ouvrages, les plans de calepinage, etc. sont du par le titulaire du présent lot qui devra les fournir pour approbation avant tout début d'exécution, au maître d'œuvre, au bureau d'étude de la maîtrise d'œuvre et au bureau de contrôle, accompagnés des justificatifs, procès verbaux et avis techniques demandés. Aucun supplément ne sera accordé pour quelque étude que ce soit.

Implantation et traçage

L'implantation et le traçage des cloisons de distribution sont à la charge du présent lot.
La pose et la fixation des huisseries, bâtis, trappes... sont à la charge du présent lot.

Coordination avec les autres corps d'état

L'Entrepreneur doit assurer son intervention dans le respect du planning défini avec le pilote de l'opération. Il est tenu de remettre, dans les délais impartis, aux autres corps d'état, tous les documents nécessaires à l'exécution de leurs travaux, notamment: réservations, encombrement des matériels, etc. Il s'assurera aussi que les documents nécessaires à la réalisation de ses ouvrages lui sont transmis en temps utile, notamment pour les sujétions apportées par les prestations des autres corps d'état.

4.1 TRAVAUX PREPARATOIRES

4.1.1 Incidence financière

A ce chapitre l'entreprise à l'obligation de chiffrer les dispositions prises et ayant une incidence financière en matière de sécurité et de protection

4.2 EXTENSION DES SANITAIRES

4.2.1 DOUBLAGE

4.2.1.1 Doublage sur ossature métallique avec isolant de 100mm

Fourniture et pose d'un doublage plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolant comprenant :

Ossature métallique compris cornières, montants, attaches, appuis intermédiaires, etc...

Plaque de plâtre BA 18 Haute dureté

Exécution des bandes de joints et enduits nécessaires au parfait achèvement des travaux suivant les prescriptions

Isolant en laine de verre compressible et flexible revêtu Kraft

- conductivité thermique λD : 0.032 W/(m.K)

- réaction au feu euroclasse : F

- absorption d'eau à court terme WS : <1 kg/m² en 24h

- perméabilité à la vapeur MU : 1

- résistance à l'écoulement de l'air AFR : 15 kPa.s/m²

Epaisseur : 100 - R= 3.15 m²K/W

Les ouvrages seront posés avec protection de pied par profil plastique adapté ou par polyane 20/100 remontant de part et d'autre

Hauteur du doublage arrêté sous solivage

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 20200001106 EXTENSION D'UNE ECOLE

Lot n°4 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

Localisation:

Au pourtour de l'extension des sanitaires, compris murs existants

4.2.1.2 Coffre d'habillage

Fourniture et pose de coffres d'habillages

- Structure profil métallique
- fermeture par plaques de plâtre type BA 18 haute dureté
- traitement des joints
- isolation intérieure de la gaine pas laine de verre de 45 mm

Localisation:

Dans le wc pour l'habillage de la ventilation primaire

4.2.2 CLOISONS

4.2.2.1 Cloisons 98/48 Rw+C = 47 dB - EI60

Fourniture et pose de cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique.

Affaiblissement acoustique $Rw+C \geq 47$ dB

Cloisons de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique, plaques répondant à la norme NF P 72-302.

- 1 plaques standard BA 13 + une plaque hydro conforme aux locaux EB+ collectifs
- 1 laine de verre ép. 45mm

Mise en œuvre conforme aux prescriptions du DTU 25.41 et du fabricant notamment :

- mise en place de l'ossature avec montants et tous accessoires, huisseries de portes, etc.
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature.

Finition des cloisons par ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général.

Localisation:

Entre la circulation et le wc de l'extension des sanitaires

4.2.2.2 Pose de blocs portes

Pose de blocs portes (fourniture au lot menuiseries intérieures)

Localisation:

Wc de l'extension des sanitaires

4.2.3 FAUX PLAFONDS

4.2.3.1 Faux plafond 600x600 acoustique - $aw=1$

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux autoportants en laine de roche à bords droits (A) ou revêtus sur la face apparente d'un voile blanc, de coloris ou décoratif et d'un voile de verre naturel sur la contreface.

Tu type TONGA de chez Eurocoustic ou équivalent

Dimensions 600x600x22

Absorption acoustique : la performance du panneau sera de $aw=1$, classe A

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 20200001106 EXTENSION D'UNE ECOLE

Lot n°4 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

Réaction au Feu : Le plafond mis en œuvre aura le classement de réaction au feu Euroclasse A1 (blanc) et A2s1d0 (coloris et décors).

Tenue à l'humidité : Les plafonds seront 100% plan quelque soit le degré d'hygrométrie.

Réflexion lumineuse : le coefficient sera supérieur à 85% (blanc).

Installation : Le plafond sera mis en œuvre sur une ossature composée de profilés en acier galvanisé avec semelle visible blanche.

Une cornière de rive du même coloris assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons.

Mise en œuvre conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203-1 et 2; DTU 58-1 et autres DTU en vigueur selon la nature des locaux.

Intégration de grilles dans le plafond afin d'équilibrer les pressions et températures de part et d'autre du plafond.

Localisation:

Circulation et wc de l'extension des sanitaires

4.2.3.2 Laine minérale 340mm posé au dessus du faux plafond

Laine de verre de 240mm posée en une couche fixées mécaniquement au dessus du plafond

$\lambda D = 0.040 \text{ W/(m.K)}$

Résistance au feu : A2-s1,d0

Pare vapeur aluminium

Localisation:

Circulation et wc de l'extension des sanitaires

4.2.4 DIVERS

4.2.4.1 Trappe de visite

Fourniture et pose d'une trappe d'accès 550x550

En acier laqué électro-zingué

Ouverture par batteuse commandée par carré 4x4

La prestation comprend la découpe de plafond plâtre existant qui sera réalisé de façon soignée, afin de ne pas repeindre le faux plafond après la pose de la trappe

Localisation:

Dans le sanitaire existant mixte

4.3 EXTENSION

4.3.1 DOUBLAGE

4.3.1.1 Doublage sur ossature métallique avec isolant de 140mm

Fourniture et pose d'un doublage plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolant comprenant :

Ossature métallique compris cornières, montants, attaches, appuis intermédiaires, etc...

Plaque de plâtre BA 18 Haute dureté

Exécution des bandes de joints et enduits nécessaires au parfait achèvement des travaux suivant les

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 20200001106 EXTENSION D'UNE ECOLE

Lot n°4 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

prescriptions

Isolant en laine de verre compressible et flexible revêtu Kraft

- conductivité thermique λD : 0.032 W/(m.K)
- réaction au feu euroclasse : F
- absorption d'eau à court terme WS : <1 kg/m² en 24h
- perméabilité à la vapeur MU : 1
- résistance à l'écoulement de l'air AFR : 15 kPa.s/m²

Epaisseur : 140 - R= 4.35 m²K/W

Les ouvrages seront posés avec protection de pied par profil plastique adapté ou par polyane 20/100 remontant de part et d'autre

Hauteur du doublage arrêté sous solivage

Localisation:

Au pourtour de l'extension, y compris mur en contact avec l'existant

4.3.1.2 Doublage plaque de plâtre collée

Fourniture et pose d'une plaque de plâtre haute dureté 13 mm.

Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant, les éléments directement collés sur le support, par plot de mortier adhésif 12cm d'épaisseur.

Finition des cloisons par ragréage des joints et calfeutremments avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général.

Localisation:

Mur de refend

4.3.1.3 Coffre d'habillage

Fourniture et pose de coffres d'habillages

- Structure profil métallique
- fermeture par plaques de plâtre type BA 18 haute dureté
- traitement des joints
- isolation intérieure de la gaine pas laine de verre de 45 mm

Localisation:

Dans la circulation pour les deux descentes d'eaux pluviales

4.3.2 CLOISONS

4.3.2.1 Cloisons 98/48 Rw+C = 47 dB - EI60

Fourniture et pose de cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique.

Affaiblissement acoustique Rw+C \geq 47 dB

Cloisons de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique, plaques répondant à la norme NF P 72-302.

- 1 plaques standard BA 13 + une haute dureté aux deux faces
- 1 laine de verre ép. 45mm

Mise en œuvre conforme aux prescriptions du DTU 25.41 et du fabricant notamment :

- mise en place de l'ossature avec montants et tous accessoires, huisseries de portes, etc.
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature.

Finition des cloisons par ragréage des joints et calfeutremments avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : 20200001106 EXTENSION D'UNE ECOLE

Lot n°4 : CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

Localisation:

Entre le couloir et les classes.

4.3.2.2 Pose de blocs portes

Pose de blocs portes (fourniture au lot menuiseries intérieures)

Localisation:

Ensemble des cloisons

4.3.3 FAUX PLAFONDS

4.3.3.1 Faux plafond 600x600 acoustique - $\alpha_w=1$

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux autoportants en laine de roche à bords droits (A) ou revêtus sur la face apparente d'un voile blanc, de coloris ou décoratif et d'un voile de verre naturel sur la contreface.

Tu type TONGA de chez Eurocoustic ou équivalent

Dimensions 600x600x22

Absorption acoustique : la performance du panneau sera de $\alpha_w=1$, classe A

Réaction au Feu : Le plafond mis en œuvre aura le classement de réaction au feu Euroclasse A1 (blanc) et A2s1d0 (coloris et décors).

Tenue à l'humidité : Les plafonds seront 100% plan quelque soit le degré d'hygrométrie.

Réflexion lumineuse : le coefficient sera supérieur à 85% (blanc).

Installation : Le plafond sera mis en œuvre sur une ossature composée de profilés en acier galvanisé avec semelle visible blanche.

Une cornière de rive du même coloris assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons.

Mise en oeuvre conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203-1 et 2; DTU 58-1 et autres DTU en vigueur selon la nature des locaux.

Intégration de grilles dans le plafond afin d'équilibrer les pressions et températures de part et d'autre du plafond.

Localisation:

Ensemble du plafond de l'extension et sanitaires mixtes

4.3.3.2 Laine minérale 340mm posé au dessus du faux plafond

Laine de verre de 340mm posée deux couches croisées fixées mécaniquement sous plafond ou sous couverture

$\lambda_D= 0.035 \text{ W/(m.K)}$

Résistance au feu : F

Pare vapeur aluminium

Localisation:

Ensemble du plafond de l'extension et sanitaires mixtes